

MINISTERE DE L'ADMINISTRATION
TERRITORIALE ET DE LA
DECENTRALISATION

SECRETARIAT GENERAL

REPUBLIQUE DU MALI
UN PEUPLE-UN BUT-UNE FOI

COMMUNIQUE N° 2022 002128 /MATD-SG DU _____

LE MINISTRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE
ET DE LA DECENTRALISATION,

COMMUNIQUE :

Conformément aux dispositions de l'Arrêté interministériel n°2022-2403/MATD/MEF-SG du 20 juin 2022 déterminant les emplois à pourvoir, il est ouvert un concours direct de recrutement d'enseignants dans la Fonction publique des Collectivités territoriales, au titre de l'exercice budgétaire 2022.

Les emplois à pourvoir au niveau de **l'Enseignement technique et professionnel** sont ouverts par région, comme suit :

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL

SPECIALITES	EMPLOIS OUVERTS PAR REGION							NBRE	CAT
	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao		
Comptabilité	1	0	0	0	1	0	0	2	A
Informatique	0	0	0	2	1	0	0	3	
Mathématiques Financières	0	1	0	0	0	1	1	3	
Hydraulique	0	0	0	1	1	0	0	2	
Génie Rural	0	0	2	2	0	0	0	4	
Irrigation	0	0	0	2	0	0	0	2	
Elevage	0	0	0	0	1	0	1	2	
Santé animale	0	0	1	1	0	0	0	2	
Electricité Bâtiment	1	0	0	0	0	0	0	1	
Bâtiment	1	0	0	0	1	0	0	2	
Froid Climatisation	1	0	0	0	0	0	0	1	
Maintenance Industrielle	1	0	0	0	0	0	0	1	
Dessin Industriel/RDM	1	0	0	0	1	0	0	2	
Dessin Bâtiment/RDM		0	0	0	0	1	0	1	
Maçonnerie-Carrelage		0	0	0	2	1	0	3	
Plomberie Sanitaire	1	0	0	0	0	0	0	1	
Construction Métallique	1	0	0	0	0	1	0	2	
TOTAL	8	1	3	8	8	4	2	34	B2

MINISTERE DE L'ADMINISTRATION
TERRITORIALE ET DE LA
DECENTRALISATION

SECRETARIAT GENERAL

REPUBLIQUE DU MALI
UN PEUPLE-UN BUT-UNE FOI

COMMUNIQUE N° 2022 002128 /MATD-SG DU _____

LE MINISTRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE
ET DE LA DECENTRALISATION,

COMMUNIQUE :

Conformément aux dispositions de l'Arrêté interministériel n°2022-2403/MATD/MEF-SG du 20 juin 2022 déterminant les emplois à pourvoir, il est ouvert un concours direct de recrutement d'enseignants dans la Fonction publique des Collectivités territoriales, au titre de l'exercice budgétaire 2022.

Les emplois à pourvoir au niveau de **l'Enseignement technique et professionnel** sont ouverts par région, comme suit :

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL

SPECIALITES	EMPLOIS OUVERTS PAR REGION							NBRE	CAT
	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao		
Comptabilité	1	0	0	0	1	0	0	2	A
Informatique	0	0	0	2	1	0	0	3	
Mathématiques Financières	0	1	0	0	0	1	1	3	
Hydraulique	0	0	0	1	1	0	0	2	
Génie Rural	0	0	2	2	0	0	0	4	
Irrigation	0	0	0	2	0	0	0	2	
Elevage	0	0	0	0	1	0	1	2	
Santé animale	0	0	1	1	0	0	0	2	
Electricité Bâtiment	1	0	0	0	0	0	0	1	
Bâtiment	1	0	0	0	1	0	0	2	
Froid Climatisation	1	0	0	0	0	0	0	1	
Maintenance Industrielle	1	0	0	0	0	0	0	1	
Dessin Industriel/RDM	1	0	0	0	1	0	0	2	
Dessin Bâtiment/RDM		0	0	0	0	1	0	1	
Maçonnerie-Carrelage		0	0	0	2	1	0	3	
Plomberie Sanitaire	1	0	0	0	0	0	0	1	
Construction Métallique	1	0	0	0	0	1	0	2	
TOTAL	8	1	3	8	8	4	2	34	B2

I. CONDITIONS DE PARTICIPATION :

Les candidats doivent :

1. être de nationalité malienne ;
2. jouir de leurs droits civiques ;
3. se trouver en position régulière au regard des lois sur le recrutement dans l'armée ;
4. remplir les conditions d'aptitude requises pour l'accession au corps de recrutement ;
5. ne pas être dans une fonction élective d'une collectivité ou un établissement en dépendant ;
6. être âgé de 18 ans au moins et 38 ans au plus pour la catégorie B2 ;
7. être âgé de 18 ans au moins et 43 ans au plus pour la catégorie A ;
8. être détenteurs de diplômes nationaux ou étrangers de niveau équivalent suivant :
 - Master, Maîtrise ou Licence de l'Ecole Normale d'Enseignement Technique et Professionnel (ENETP), de l'Institut Universitaire de Gestion (IUG) ou diplômes étrangers équivalents pour les spécialités : Comptabilité, Informatique, Mathématiques financières ;
 - Master, Maîtrise, Licence de l'Institut Polytechnique Rural (IPR/IFRA) de Katibougou, de la Faculté d'Agronomie et de Médecine Animale de l'Université de Ségou, de l'Ecole Nationale d'Ingénieurs (ENI), ou diplômes étrangers équivalents pour les spécialités : Hydraulique, Génie Rural, Irrigation, Elevage, Santé Animale ;
 - Master, Maîtrise, Licence de l'Ecole Nationale d'Ingénieurs (ENI-ABT), de l'Ecole Normale d'Enseignement Technique et Professionnel (ENETP) ou diplômes étrangers équivalents pour les spécialités : Electricité Bâtiment, Froid Climatisation, Maintenance Industrielle, Dessin Industrielle/RDM, Dessin Bâtiment/RDM, Maçonnerie-Carrelage, Plomberie Sanitaire ;
 - BTS/DUT (pour la catégorie B2) de l'Institut Polytechnique Rural (IPR/IFRA) de Katibougou, de l'Ecole Nationale d'Ingénieurs (ENI-ABT), de l'Ecole Normale d'Enseignement Technique et Professionnel (ENETP) et de l'Institut National des Arts (INA) ou diplômes étrangers équivalents pour les spécialités : Bâtiment, Construction Métallique.

Seuls les candidats détenteurs de diplômes des établissements ci-dessus énumérés ou diplômes étrangers équivalents sont autorisés à postuler au présent concours.

II. DOSSIERS DE CANDIDATURE :

Les dossiers de candidature comprenant les pièces suivantes, doivent être déposés auprès des Gouverneurs de Région concernés ou du District de Bamako au plus tard **le jeudi 13 octobre 2022 à 16 heures précises**, délai de rigueur :

- une demande manuscrite timbrée à 200 FCFA adressée au Ministre chargé des Collectivités territoriales ;
- un extrait d'acte de naissance ou de jugement supplétif en tenant lieu ;
- un diplôme requis ou une copie certifiée conforme, ou à défaut une attestation de diplôme en tenant lieu.

En cas d'admission au concours, les pièces suivantes seront fournies par le candidat :

- un certificat de nationalité ;
- une copie de la carte NINA ou de la fiche descriptive individuelle ;
- un extrait du casier judiciaire datant de trois mois au plus ;
- un certificat de visite et de contre-visite délivré par les autorités médicales agréées.

NB :

- les photocopies d'acte de naissance ne sont pas acceptées ;
- l'accès de la salle est conditionné à la présentation de la carte d'identité nationale, du passeport en cours de validité, ou de la carte NINA.

III. MODALITES D'ORGANISATION, NATURE, DUREE, COEFFICIENT ET PROGRAMME DES EPREUVES :

Les candidats remplissant les conditions fixées ci-dessus subiront les épreuves suivantes dont la durée et les coefficients sont précisés ci-après :

- | | | |
|----------------------------|------------------|-----------------|
| - Epreuve Technique | durée : 3 heures | coefficient : 2 |
| - Culture Générale | durée : 3 heures | coefficient : 2 |

La liste des candidats autorisés à se présenter au concours fera l'objet d'affichage au niveau des Gouvernorats de Région et du District de Bamako.

Il est attribué à chacune des épreuves une note chiffrée de 0 à 20 points. Chaque note est multipliée par son coefficient tel qu'il est fixé ci-dessus. La somme des points ainsi obtenue forme le total des points pour l'ensemble des épreuves.

Seuls peuvent être déclarés admis les candidats ayant obtenu la moyenne supérieure ou égale à 10 en tenant compte des proratas des emplois à pourvoir.

Toute note inférieure à 5 sur 20 obtenue à l'une des épreuves entraîne l'élimination du candidat.

Les épreuves se dérouleront le **dimanche 13 novembre 2022** dans les centres d'examen des régions et du District de Bamako.

IV. DISPOSITIONS FINALES :

Les candidats vivant avec un handicap bénéficient des mesures spécifiques de recrutement conformément à la réglementation en vigueur.

Les candidats admis à ce concours seront affectés dans les régions où ils ont fait acte de candidature pour y servir au moins trois ans avant de prétendre à une mutation nationale.

Ces admis seront mis à la disposition du Ministre de la Jeunesse et des Sports, chargé de l'Instruction civique et la Construction citoyenne, pour la durée du service national des jeunes.

Il est interdit à tout fonctionnaire de postuler au concours d'entrée dans la Fonction publique des Collectivités territoriales.

Tout contrevenant s'expose à des sanctions prévues par la réglementation en vigueur.

Ampliations :

- MEF _____ 01...P/Info
- MEN _____ 01...P/Info
- DNFPCT _____ 01...01P/Suivi
- DRH/DFM/MEN _____ 02...P/Suivi
- DRH/SAG-DFM/MATD _____ 02...P/Suivi
- Tous Gouverneurs _____ 20...P/Suivi
- Arch-Chrono _____ 02...P/Suivi

Bamako, le 08 SEPT 2022

P/Le ministre/P.O
Le Secrétaire Général,

